

Webinaire de la FDA sur le programme d'importateurs qualifiés volontaires (programme VQIP) [Etats-Unis]

Dans le cadre de la refonte de son dispositif de sécurité sanitaire des aliments (loi sur la modernisation de la sécurité sanitaire des aliments – FSMA), la **FDA a adopté fin 2015 un dispositif volontaire, permettant aux importateurs s'y engageant de bénéficier**, en contrepartie de garanties de haut niveau de sécurité sanitaire des aliments, **d'un traitement privilégié : procédures accélérées à l'importation, ligne téléphonique spécifique** en cas de question..., le [programme d'importateurs qualifiés volontaires \(VQIP\)](#). Par ailleurs, la FDA peut exiger qu'un produit importé soit certifié dans des circonstances spécifiques pour empêcher l'entrée d'un aliment potentiellement nocif aux États-Unis.

La FDA organise un [webinaire](#) sur ce programme, le **20 septembre 2018** de 13h à 13h45 (heure de l'Est / Washington D.C.).

L'une des conditions pour pouvoir s'inscrire dans ce programme est de **disposer d'une certification d'entreprises et de produits** (alimentation humaine et animale), octroyée après audits sanitaires (inopinés) dans les établissements alimentaires étrangers (y compris les établissements déjà enregistrés), **par un organisme de certification tiers** accrédité.

La FDA a prévu pour l'accréditation de ces organismes, un système à deux niveaux : la FDA accrédite (pour 5 ans ou moins) des organismes d'accréditation, ces derniers accréditent à leur tour (pour 4 ans ou moins) des **organismes de certification tiers, ou auditeurs tiers**. Dans certains cas, la FDA pourra accréditer directement (d'ici deux ans) de tels organismes de certification tiers.

La FDA tient à jour, sur son site, la liste des [organismes de certification](#) avec leur portée d'accréditation. Mi-septembre 2018, un seul y était inscrit : le [Perry Johnson Registrars Food Safety, Inc.](#) (PJRFSI), situé à Troy, Michigan, accrédité jusqu'au 1^{er} décembre 2020.